

Règlement du jeu concours à l'occasion des Journées Batterie Husqvarna

1. Organisation du jeu concours :

Le jeu concours est organisé par Husqvarna, située au 9/11 allée des Pierres Mayettes, 92635 Gennevilliers cedex (France), ci-après dénommée "l'Organisateur". Ce jeu se déroulera selon les modalités décrites ci-dessous.

2. Conditions de participation :

Ce jeu concours est ouvert à toute personne physique âgée de 18 ans ou plus, résidant en France, à l'exception de toute personne impliquée dans l'organisation du jeu. La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

3. Modalités de participation :

Pour participer au jeu concours, les participants doivent suivre les étapes suivantes :

- Tester un produit à batterie Husqvarna dans le cadre des Journées Batterie Husqvarna.
- Poster au minimum un avis sur le produit testé sur un réseau social (ex : Facebook, Instagram...) ou sur un site d'avis (ex : Trustpilot, Google Business) entre le 11/03/2024 à partir de 00h01 et le 30/06/2024 jusqu'à 23h59 (heures françaises).
- Envoyer une preuve de leur(s) avis / publication(s) sous la forme d'une photo ou d'une capture d'écran à l'adresse e-mail suivante : marketing.france@husqvarnagroup.com

4. Sélection des gagnants :

Les gagnants seront désignés par tirage au sort parmi l'ensemble des participants ayant respecté les conditions de participation. Chaque participant ne peut remporter qu'un seul lot.

5. Dotations :

Les gagnants du jeu concours recevront chacun un produit à batterie Husqvarna, parmi les modèles suivants :

- Tondeuse Husqvarna LC142iS avec batterie et chargeur (729€ TTC prix public conseillé)
- Coupe-bordures Husqvarna 215iL avec batterie et chargeur (329€ TTC prix public conseillé)
- Souffleur Husqvarna 120iB avec batterie et chargeur (319€ TTC prix public conseillé)
- Taille-haies Husqvarna 215iHD45 avec batterie et chargeur (349€ TTC prix public conseillé)

- Taille-haies sur perche Husqvarna 120iTK4-H avec batterie et chargeur (349€ TTC prix public conseillé)

Les dotations ne peuvent faire l'objet d'aucune contestation de la part des gagnants et ne sont ni échangeables, ni remboursables.

6. Annonce des résultats :

Les résultats du tirage au sort seront annoncés publiquement sur les réseaux sociaux de l'Organisateur et/ou sur ses réseaux sociaux officiels dans un délai de 7 jours après la clôture du jeu concours. Les gagnants seront également contactés par e-mail pour la remise de leur lot.

7. Protection des données personnelles :

Les données personnelles collectées dans le cadre de ce jeu concours seront utilisées uniquement pour les besoins de l'organisation et de la gestion du jeu. Elles ne seront en aucun cas cédées à des tiers. Conformément à la loi applicable en matière de protection des données personnelles, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant.

8. Litiges et responsabilité :

La participation au jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission sur Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau. L'Organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de dysfonctionnement du réseau Internet, des serveurs ou pour tout autre problème lié à la connexion.

9. Acceptation du règlement :

La participation au jeu concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité. L'Organisateur se réserve le droit de modifier, de prolonger, d'écourter ou d'annuler le jeu concours en cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté.

Fait à Gennevilliers, le 08/03/2024.

L'équipe Husqvarna